

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 06/07/2024

Convention Citoyenne du CESE sur les temps de l'enfant : les citoyens ont fait émerger les premiers grands axes de débat

Ce week-end s'achève la première phase, dite phase d'appropriation, de la Convention citoyenne du CESE sur les temps de l'enfant. Elle a permis aux 140 citoyens d'identifier les premières thématiques clés à traiter lors de la prochaine phase de délibération. Plusieurs ateliers dans les territoires, notamment avec des enfants de 6 à 12 ans, seront organisés tout au long de l'été, avant la prochaine session les 5, 6 et 7 septembre.

9 grandes catégories identifiées

Lors de cette deuxième session, les citoyens se sont retrouvés au Conseil économique, social et environnemental, pour rencontrer et échanger avec différents acteurs qui organisent les temps des enfants, notamment des représentants des familles et parents d'élèves, personnels de l'éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de l'éducation populaire, ou encore du sport et de la culture. Les citoyens ont également eu l'opportunité d'interroger différents spécialistes des temps de l'enfant et acteurs de terrain, ainsi que deux jeunes de 12 et 17 ans membres d'un panel constitué par le CESE ayant travaillé sur la santé mentale des jeunes.

Après une première session d'introduction au sujet, ces trois jours d'auditions et de réflexion collective ont permis aux citoyens de s'accorder sur les neuf premières thématiques qui seront enrichies et guideront les débats et la construction de leurs propositions lors des prochaines sessions. D'autres thématiques pourront également être ajoutées.

5 thématiques en réponse à la question posée par le Premier ministre :

- Coordination et gouvernance des acteurs qui interviennent dans les temps des enfants
- Rythmes et temps scolaires
- Complémentarité des temps et diversité des apprentissages
- Temps des parents et parentalité
- Écrans et numériques

Ces thématiques seront analysées à l'aune de 4 enjeux transverses et structurants, identifiés par les citoyens :

4 enjeux transverses

- Inégalités sociales et territoriales
- Santé et santé mentale
- Violence et harcèlement
- Inclusion et prise en compte des besoins spécifiques

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

« Je tiens à féliciter le travail des citoyens dans cette première phase et notamment la qualité des échanges avec toutes les parties prenantes, qui ont permis aux citoyens de saisir les contours de ce vaste sujet et d'en délimiter les enjeux qui leur paraissent les plus urgents. Je tiens aussi à remercier tous les experts et les acteurs qui structurent les temps des enfants de s'être rendus au CESE pour échanger avec les citoyens et présenter leurs enjeux et contraintes. C'est un élément essentiel de l'exercice qu'est la Convention Citoyenne afin de permettre par la suite aux Citoyens de formuler des propositions concrètes et applicables et agir pour les enfants. » déclare Kenza Occansey, Vice-président du CESE en charge de la participation citoyenne et Président du Comité de gouvernance.

Une vingtaine d'ateliers dans toute la France cet été

Par ailleurs, et en amont de la phase de délibération, une vingtaine d'ateliers seront organisés durant tout l'été à travers la France métropolitaine et les Outre-mer, afin de nourrir les travaux de la Convention de témoignages et expériences illustrant la réalité de l'articulation des temps de la vie quotidienne des enfants, selon les spécificités territoriales.

Lors de ces ateliers, trois voix seront entendues : celles des enfants eux-mêmes, celles des parents et professionnels concernés au cours d'ateliers multipartites, celles des élus au cours d'ateliers dédiés. Les prochains ateliers, multipartites, auront lieu les 8 juillet à Aulnay Sous-Bois et 11 juillet en Guyane et sont ouverts à la presse. Deux autres ont été organisés à Poitiers et Annecy les 3 et 4 juillet. Un atelier avec les enfants s'est quant à lui, déroulé à Villeteuse, en Seine Saint Denis.

En parallèle, et afin de répondre à la nécessité d'associer directement la parole des premiers concernés aux travaux de la Convention, un panel d'une vingtaine de jeunes sera constitué et se réunira à l'automne. Leur mission sera de produire des constats et propositions afin d'éclairer les délibérations de la Convention citoyenne par leurs expériences et leurs vécus.

Plus d'informations sur les lieux et dates des ateliers à venir sur :

<https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/>

Contacts presse :

Juliette Prost

06 72 47 53 28

Juliette.prost@plead.fr

Ema Hazan

06 64 56 11 74

Ema.hazan@plead.fr

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

Juliette Laurent
06 79 26 37 40
Juliette.laurent@plead.fr

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

lecese.fr

**Palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et
environnemental**
9, place d'Iéna – 75775 PARIS CEDEX 16
Accès : bus n°32, 63, 82 (Iéna) · métro ligne 9